



Extracted from *5th Global Electoral Organization Conference: Credible Elections for Democracy*

© International Institute for Democracy and Electoral Assistance 2011.

International IDEA, Strömsborg, 103 34 Stockholm, Sweden
Phone +46-8-698 37 00, Fax: +46-8-20 24 22
E-mail: info@idea.int Web: www.idea.int

5^e CONFÉRENCE DE L'ORGANISATION ÉLECTORALE MONDIALE

DES ÉLECTIONS CRÉDIBLES POUR LA DÉMOCRATIE

Rapport de la Conférence

La conférence 2011 de l'Organisation électorale mondiale (GEO) a été organisée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA international) et la Commission électorale indépendante (CEI) du Botswana, en partenariat avec l'Association des instances électorales officielles de l'Europe centrale et orientale (ACEEEO), le Forum des commissions électorales des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (ECF-SADC), l'Institut électorale pour une démocratie durable en Afrique (EISA), l'Institut fédéral électorale du Mexique (Instituto Federal Electoral, IFE), la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES), la Division de l'assistance électorale des Nations unies (UNEAD) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

REMERCIEMENTS

La 5^e conférence de la GEO n'aurait pu se dérouler sans l'implication et le dévouement d'un grand nombre de personnes issues de différents organismes. Nous aimerions en particulier souligner le soutien apporté par le comité de pilotage de la GEO, composé d'Andrew Bradley, Jeff Brady, Manuel Carillo, Aleida Ferreyra, Deyanira Galindo, Marianna Lara, Linda MacGuire, Armando Martinez-Valdes, Hilda Modisane, Mansour Sadeghi, Carmina Sanchis Ruescas, Martha Sayed, Tiro Seeletso, Anna Solyom, Michael Svetlik, Ilona Tip et Dieudonne Tshiyoyo.

Nous adressons des remerciements particuliers à l'équipe qui a supervisé l'événement : Sead Alihodzic, Adhy Aman, Nuno Durão, Monica Ericson, Mikael Fridell, Martin Hallberg, Shana Kaiser, Maija Karjalainen, Vincent Kearns, Mustaq Moorad, Rushdi Nackerdien, Tandi Ngorima, Licia Nicoletti, Naphtaly Sekamogeng, Nefeli Topouza et Peter Wolf. Nous remercions aussi les bureaux régionaux d'IDEA international en Amérique Latine, Afrique et Asie-Pacifique pour leurs contributions et leur soutien. Le personnel et les bénévoles de la CEI du Botswana ainsi que le gouvernement du Botswana ont joué un rôle inestimable pour assurer la fluidité et l'efficacité de la mise en œuvre *in situ*.

Nous tenons également à remercier nos prestataires de services pour leur aide durant l'événement : Teachers and Interpreters (traduction et interprétariat), Stiles and Stiles (impression), RMC (matériel) et le Centre de conférence international de Gaborone (lieu d'accueil).

La conférence a été sponsorisée par Lantrade Global Systems & Genie id, The Jazzmatrix Corporation, Scytl, DRS, CODE Inc, Lithotech, Smith & Ouzman Ltd, Smartmatic, Copenhagen Election A/S, L-1 Identity Solutions, Informatix Inc et Indra.

Les aides financières pour l'organisation de la conférence et l'hébergement des participants ont été allouées par IDEA international, l'UNEAD, le PNUD, la CEI du Botswana, l'EISA, l'IFES, Friedrich Ebert Stiftung (Botswana) et le BBC World Services Trust.

Ce rapport a été rédigé par Shana Kaiser et Rushdi Nackerdien, et produit avec le concours de Lisa Hagman et de Anne Marsaleix pour la révision française.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	33
LISTE DES ACRONYMES.....	35
HISTORIQUE DE L'ORGANISATION ÉLECTORALE MONDIALE (GEO).....	36
GEO 2011	37
DOMAINES THÉMATIQUES.....	39
SÉANCES.....	39
Discours Préliminaires.....	39
Séance plénière 1 : la réforme électorale à travers le monde.....	39
Groupe de travail 1.1 : une assistance électorale efficace (projet de principes du comité d'aide au développement de l'OCDE)	40
Groupe de travail 1.2 : le rôle des OGE entre les élections, les liens avec les autres parties prenantes.....	41
Groupe de travail 1.3 : les défis posés aux OGE dans un contexte de pressions politiques	42
Séance plénière 3 : élections et conflits	43
Groupe de travail 3.1 : prévention et atténuation des conflits et des violences liés aux élections	44
Groupe de travail 3.2 : la justice électorale.....	45
Groupe de travail 3.3 : les élections et les femmes.....	45
Séance plénière 5 : la mobilisation des parties prenantes au processus électoral	46
Groupe de travail 5.1 : élections et technologies de l'information et de la communication.....	47
Groupe de travail 5.2 : les élections et les jeunes.....	49
Groupe de travail 5.3 : les élections et les médias.....	50
Séance plénière 7 : protéger et promouvoir l'intégrité du processus électoral	51
CONCLUSION	52
ANNEXE 1	53
ANNEXE 2	55
À PROPOS DES PARTENAIRES	60

LISTE DES ACRONYMES

ACEEEO	Association des instances électorales officielles de l'Europe centrale et orientale
CEI	Commission électorale indépendante
ECF-SADC	Forum des commissions électorales des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe
EISA	Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique
GEO	Organisation électorale mondiale
IDEA international	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
IFE	Institut fédéral électoral du Mexique
IFES	Fondation internationale pour les systèmes électoraux
OCDE/CAD	Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement
OGE	Organisme de gestion des élections
ORLE	Organisme de résolution des litiges électoraux
OSC	Organisation de la société civile
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
SJE	Système de justice électorale
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UNEAD	Division de l'assistance électorale des Nations unies

« Si le déficit de démocratie persiste dans certaines régions du monde, la démocratie demeure une aspiration fondamentale pour des millions de personnes et une valeur universelle ardemment recherchée. »

*Son Excellence le président Khama Ian Khama
Botswana, 7 mars 2011*

HISTORIQUE DE L'ORGANISATION ÉLECTORALE MONDIALE (GEO)

La fin des années 1980 et le début des années 1990 ont vu la fin de la guerre froide, ainsi qu'un vent de liberté souffler sur plusieurs régions du monde, favorisant l'émergence de nouvelles démocraties. Les élections ont dès lors été considérées comme indispensables pour installer – ou réinstaller – soutenir et consolider la démocratie. Les organismes de gestion des élections (OGE) sont devenus des institutions-clés pour l'organisation et la mise en place d'élections à travers le monde. Devant l'importance de leurs mandats et de leurs responsabilités, ils ont éprouvé le besoin croissant de partager leurs expériences et leurs connaissances, ce qui a donné naissance aux premières associations régionales d'OGE.

Afin d'améliorer la qualité et l'efficacité des processus électoraux et de la gouvernance démocratique, IDEA international, Élections Canada, l'IFES, l'IFE et l'UNEAD ont signé en avril 1999 un accord stratégique international, le « Partenariat pour le développement démocratique et électoral ».

Afin de le concrétiser, Élections Canada a organisé en 1999 la première conférence de la GEO, à Ottawa, qui a réuni pour la première fois des professionnels de la gestion des élections et des experts internationaux du secteur, venus du monde entier.

La GEO offrait à ces groupes une occasion unique d'échanger des idées, de promouvoir des initiatives et de nouer des liens. Le succès de cette première conférence a permis la tenue des conférences suivantes, organisées par l'IFE à Mexico (Mexique) en 2003, par l'ACEEEO à Siofok (Hongrie) en 2005 et par l'IFES à Washington DC (États-Unis) en 2007.

Durant la dernière décennie, la conférence de la GEO s'est non seulement imposée comme l'un des événements mondiaux les plus importants pour les professionnels des élections, mais elle est aussi devenue l'un des plus grands forums démocratiques au monde. Ce rapport donne une vue d'ensemble de la 5^e édition, qui s'est tenue du 7 au 9 mars 2011 à Gaborone, au Botswana.

Les organismes d'accueil de la conférence de la GEO ont toujours réussi à maintenir des consultations entre pairs de haute qualité, grâce à la mise en place du comité de pilotage et du comité consultatif, qui regroupent des organismes réputés au niveau mondial, régional et national.

GEO 2011

Lors de la conférence de 2007 à Washington DC, le comité de pilotage¹ de la GEO avait convenu qu'IDEA international accueillerait en Afrique la prochaine conférence, avec le soutien de l'EISA. Des consultations ultérieures ont abouti à l'entrée de l'ECF-SADC dans le comité de pilotage. À la mi-septembre 2010, la CEI du Botswana a accepté de coorganiser l'événement à Gaborone².

La 5^e conférence de la GEO a été la plus grande qui se soit tenue à ce jour. Les registres officiels indiquent que 273 participants en provenance de 51 pays (voir tableau 1) ont assisté à cet événement de trois jours, qui s'est déroulé du 7 au 9 mars 2011 à Gaborone, au Botswana.

TABLEAU 1. VENTILATION DES PARTICIPANTS

Participation	Nombre	
Participants inscrits	273	
Pays/Régions du monde	Nombre	%
Pays représentés	51	
Afrique	21	40 %
Amérique	12	24 %
Asie-Pacifique	11	22 %
Europe	4	8 %
Monde arabe	3	6 %
Affiliation	Nombre	%
OGE	118	43 %
Non-OGE	131	48 %
Fournisseurs	24	9 %

¹ Constitution du comité de pilotage de la GEO 2007 : IFES ; ACEEEO ; Centro de Asesoría y Promoción Electoral (CAPEL) ; Élections Canada ; International Association of Clerks, Recorders, Election Officials and Treasurers (IACREOT) ; IDEA international ; IFE ; UNEAD ; PNUD ; EISA ; Federal Election Commission (FEC) ; Election Assistance Commission (EAC).

² Constitution du comité de pilotage de la GEO 2009 : IDEA international, la CEI du Botswana, ACEEEO, ECF-SADC, EISA, IFE, IFES, UNEAD, PNUD.

La 5^e conférence de la GEO avait pour objectif annoncé de réunir des professionnels et des experts des pays du Sud : objectif atteint, si l'on s'en réfère à l'analyse statistique présentée dans le tableau 1. Ce résultat a été facilité par la mise à disposition de traductions complètes en anglais, français, espagnol et portugais. Près de la moitié des participants appartenant à des OGE, leur représentation par rapport aux autres experts était bien équilibrée.

Sur le plan méthodologique, la conférence proposait :

- des séances plénières durant lesquelles des intervenants principaux ont resitué les thèmes dans le contexte plus large du débat sur les politiques de gouvernance démocratique ;
- des séances thématiques axées sur les questions relatives à un sujet donné ;
- des groupes de travail conçus pour faciliter le partage des connaissances et construire des réseaux entre les acteurs régionaux concernés du secteur ; et
- des forums d'information et des expositions de fournisseurs, offrant aux organismes participants des espaces de promotion de leur travail.

Conformément à l'intention originale de la première conférence de la GEO, l'objectif général de cette 5^e édition consistait à favoriser les échanges de connaissances

et d'expériences relatives aux développements technologiques, ainsi qu'à la mise en place de processus électoraux et de gouvernance démocratique. Les objectifs spécifiques étaient les suivants :

- le partage d'expériences, de résultats et d'enseignements tirés, entre professionnels nationaux et internationaux des processus électoraux et de l'assistance électorale ;
- la mise en place de nouveaux réseaux – et le renforcement des réseaux existants – au sein et entre les groupes de professionnels ;
- l'exploration de nouvelles opportunités de coopération entre l'aide aux élections et les autres secteurs de l'aide à la démocratie ;
- la mise en évidence et le recueil des expériences électorales et des bonnes pratiques à intégrer dans des ressources comparatives mises à la disposition des participants ;
- la promotion de débats pragmatiques et de recherches de solutions communes ;
- l'établissement de partenariats plus solides entre les OGE ;
- la mise en place d'un forum permettant aux donateurs de mieux apprécier et assimiler les succès ainsi que les besoins des OGE dans le monde, en particulier ceux des démocraties en développement.

DOMAINES THÉMATIQUES

Un des éléments importants de la 5^e conférence a été la déclaration de Gaborone, qui permettra lors des futurs événements de la GEO de réfléchir aux progrès accomplis depuis la conférence de 2011 (voir Annexe 1).

La GEO a été conçue pour faciliter le dialogue relatif aux succès et aux difficultés rencontrées. Son comité de pilotage a sélectionné les thèmes de la 5^e conférence en fonction des besoins exprimés par les OGE qui avaient participé à l'enquête mondiale lancée par IDEA international en 2008. La thématique générale retenue était « Des élections crédibles pour la démocratie », avec les sous-thématiques suivantes :

- la réforme électorale ;
- la mobilisation des parties prenantes au processus électoral ;
- les élections et les conflits.

La conférence se tenant lors du 100^e anniversaire de la Journée internationale de la femme, la question de l'égalité des sexes a été l'une des thématiques transversales de l'ensemble des présentations.

SÉANCES³

DISCOURS PRÉLIMINAIRES

Les premiers mois de 2011 ont été marqués par plusieurs révolutions que l'on appelle à présent « le Printemps arabe », les résultats fortement contestés de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire et un important référendum au Soudan en vue de la création d'un 54^e État africain. Le secrétaire général d'IDEA international a souligné que « l'impact définitif des révolutions démocratiques dans le monde arabe sur les structures politiques de chaque État de la région n'est pas encore clair, et [que] les conséquences d'ensemble pour les démocraties arabes risquent de ne pas se cristalliser avant plusieurs décennies ». C'est dans ce contexte que les discours préliminaires du président du Botswana et de l'ancien président du Mexique ont tous deux abordé la résurgence de l'espoir en la démocratie, ainsi que le rôle crucial des élections, particulièrement en Afrique – deux aspects qui ont posé des bases essentielles pour l'ensemble des présentations de la conférence.

SÉANCE PLÉNIÈRE 1 : LA RÉFORME ÉLECTORALE À TRAVERS LE MONDE

La première séance plénière a abordé la question de la réforme électorale procédant à des modifications structurelles ou non, d'un système existant, sur le plan législatif, politique ou administratif, dans l'objectif précis d'améliorer le processus électoral. Pour qu'une telle réforme réussisse, elle doit être réfléchie, durable et impliquer une large mobilisation des parties prenantes.

Des intervenants d'Afrique (Association des autorités électorales africaines), d'Asie (OGE des Philippines), d'Europe (OGE de Bosnie-Herzégovine) et d'Amérique

³ Voir le programme de la conférence à l'Annexe 2. Un répertoire en ligne de tous les documents de la GEO a été créé sur le site internet de l'ACE (<http://aceproject.org/today/special-events>), comprenant la liste des participants, les exposés, la bibliographie et quelques réflexions.

latine (OGE du Mexique) ont été invités à décrire les succès enregistrés et les difficultés rencontrées lors de différents processus de réforme électorale dans leurs contextes respectifs.

Trois catégories de réforme électorale ont été identifiées :

- la réforme institutionnelle et juridique (modification de la réglementation électorale et/ou de la constitution) ;
- la réforme administrative (modification de la parité hommes/femmes, meilleur accès des électeurs ayant des besoins spécifiques, nouvelles technologies, etc.) ;
- la réforme politique (modifications assurant un cadre plus efficace et transparent en matière de financement et de responsabilité).

Les réformes électorales ont pour but d'améliorer l'organisation des processus électoraux en s'engageant à en accroître l'impartialité, l'inclusivité, la transparence, l'intégrité et l'exactitude. Elles visent à permettre des élections libres, transparentes et régulières, respectueuses des droits humains et des libertés.

Durant ces vingt dernières années, les réformes électorales ont été considérées comme un élément clé des démarches générales de démocratisation. Elles sont plus que jamais nécessaires pendant les crises politiques, les conflits ou les périodes qui suivent directement les conflits. Les processus de réforme électorale s'appuient sur des thématiques plus larges :

- la volonté d'une plus grande transparence – signe d'une bonne gestion électorale, permettant de limiter les litiges et d'établir des rapports consensuels et de confiance entre les parties prenantes ;
- l'amélioration du professionnalisme, attestée par l'expansion des programmes de formation locaux et internationaux ;
- l'augmentation de la participation et de la représentation de tous les groupes de populations ;
- la révision législative du système électoral ;
- l'essor de l'éducation des électeurs.

Actuellement, les réformes électorales concernent majoritairement l'introduction des technologies

d'information et de communication (TIC), que ce soit pour l'inscription des électeurs (ex. Réforme électorale, loi de la République N° 9369 du 24 juillet 2006, Philippines) ou le vote électronique. D'autres réformes, comme au Mexique, tendent à pallier les lacunes en matière d'inclusivité et de sous-représentation des minorités au sein du gouvernement. En Europe, l'effondrement des régimes communistes a amené de façon soudaine un grand nombre de pays à adapter leur système électoral au multipartisme. Cette transition fut âprement débattue : certains analystes défendaient le scrutin majoritaire, d'autres plaidaient en faveur de la représentation proportionnelle. Depuis lors, beaucoup de réformes post-communistes ont mis l'accent sur la présence des femmes en politique, la suppression des dispositions discriminatoires et l'amélioration des procédures d'inscription sur les listes électorales.

Les efforts susceptibles de servir de catalyseurs à des réformes électorales consistent notamment à :

- impliquer des représentants du gouvernement, les milieux universitaires, les partis politiques, le secteur non gouvernemental, la société civile, des juristes et des experts internationaux ;
- assurer impérativement l'indépendance et le professionnalisme des OGE, car ils jouent un rôle crucial ;
- concevoir un système électoral favorisant la présence des femmes dans le corps législatif ;
- encourager l'existence d'un organisme public chargé de tenir un registre de la population, en coordination constante avec les autorités électorales et les autres parties prenantes, afin de mettre à jour les listes électorales ;
- garantir une assistance électorale efficace qui permette avant tout le développement et le renforcement des capacités institutionnelles sur le long terme, qui soit correctement coordonnée et mise en œuvre en partenariat avec les parties prenantes au niveau national.

GROUPE DE TRAVAIL 1.1 : UNE ASSISTANCE ÉLECTORALE EFFICACE (PROJET DE PRINCIPES DU COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE)

Au cours de la dernière décennie, les acteurs de l'assistance électorale ont assisté à un changement de paradigme : auparavant considérées comme un événement

exceptionnel, les élections sont devenues un processus ou un cycle comportant une phase préélectorale, une phase électorale et une phase postélectorale. Les acteurs ont de ce fait modifié leur agenda pour progresser vers une « assistance électorale efficace ». Les participants à la conférence ont défini ce concept comme une « série d'initiatives et d'activités destinées à améliorer la qualité et l'impact de l'assistance électorale apportée aux institutions électorales des pays partenaires, sur le plan juridique, technique et opérationnel ».

Tout au long du groupe de travail, un consensus s'est dégagé sur le fait que les principes de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le programme d'action d'Accra devaient être pleinement appliqués à l'assistance électorale, en intégrant ces démarches dans le cadre de processus de développement démocratique plus larges dans les pays partenaires. La gestion de l'assistance électorale est un processus fin qui implique souvent une série d'interactions complexes entre différents acteurs aux priorités divergentes (OGE, institutions nationales, partis politiques, prestataires d'assistance, donateurs et observateurs), et peut parfois être perçue comme intrusive. Cependant, les participants du groupe de travail ont reconnu dans l'ensemble qu'il s'agit d'un élément fondamental.

Les participants ont souligné le besoin d'élever le débat sur l'assistance électorale à un niveau plus stratégique et d'explorer les connexions entre diplomatie et développement. Ils ont adopté les deux recommandations suivantes :

1. Les OGE ne doivent pas être exclus des futures discussions sur ce sujet sous prétexte qu'il relève strictement du champ politique. Si leur travail est perçu comme purement technique, tous leurs processus décisionnels ont en réalité des implications politiques. Ils doivent conserver leur rôle de guide en matière de réforme électorale. De l'avis général, ils sont rarement à même de faire avancer seuls l'agenda politique, et l'implication des corps législatifs récemment élus est essentielle.
2. Le vocabulaire du projet de principes doit être révisé dans une perspective Sud-Sud pour s'assurer qu'il est pleinement compris par toutes les parties prenantes, dans chaque région du monde, afin que lesdits principes soient appliqués dans un esprit de partenariat et de coopération.

Les points spécifiques suivants ont émergé du groupe de travail :

- Il faut apporter un soutien plus direct aux OGE afin qu'ils puissent jouer un rôle moteur quant à la décision du type d'assistance requis.
- L'aide internationale ne doit pas excéder celle fournie par les institutions nationales. Par conséquent, il convient qu'elle s'attache surtout à sensibiliser le corps législatif aux problèmes plutôt qu'à injecter de l'argent dans le processus électoral.
- La coopération horizontale au niveau régional est cruciale, notamment la coopération Sud-Sud et le soutien des pairs, car :
 - a. elle renforce le concept d'appropriation nationale en légitimant les OGE et en leur donnant plus d'assurance pour réclamer des changements systémiques ;
 - b. elle aide les prestataires d'assistance à répondre à une demande clairement définie.
- Il faut développer davantage l'éducation à la citoyenneté et au vote à destination des jeunes, des minorités et des femmes.
- Il faut planifier à moyen et long terme les opérations électorales et le développement des OGE.
- Il faut évaluer plus attentivement l'impact de l'assistance et des indicateurs connexes.
- La rentabilité et les impacts à long terme doivent être évalués dans chaque contexte d'assistance électorale, même quand les contraintes de temps requièrent une action immédiate.

Un point fondamental est la nécessité de respecter l'appropriation et l'harmonisation nationales – un respect que les participants ont jugé encore parfois insuffisant durant les phases de mise en œuvre de l'assistance.

GROUPE DE TRAVAIL 1.2 : LE RÔLE DES OGE ENTRE LES ÉLECTIONS, LES LIENS AVEC LES AUTRES PARTIES PRENANTES

La crédibilité et la perception sont les clés du fonctionnement efficace des OGE. Intégrer toutes les parties prenantes à l'ensemble du processus augmente la légitimité et la transparence, car l'implication pleine et responsable de nombreux acteurs permet une appropriation partagée et contribue à une acceptation générale du processus et de ses résultats.

Le rôle des OGE entre les élections a été détaillé grâce à trois études de cas au Mexique, au Malawi et au Kenya. Les OGE concernés diffèrent quant à leur degré d'indépendance, leurs structures administratives, leur niveau de ressources et leurs relations avec les autres parties prenantes du processus électoral.

En dépit de ces différences, les conclusions générales ont souligné l'importance des OGE dans la promotion d'un espace de dialogue et d'échanges positifs. Dans ce cadre, la démarche de cycle électoral permet de souligner l'importance d'un engagement continu en faveur du processus démocratique dans les phases préélectorales et postélectorales. Durant ces deux phases, les OGE sont susceptibles d'engager les actions suivantes :

- formation développement de capacités ;
- réforme électorale ;
- campagnes d'information et d'éducation civique ;
- éducation électorale d'acteurs divers ;
- évaluation et audit du processus électoral ;
- mise à jour des listes électorales ;
- recherche et études ;
- révision ou mise en œuvre des moyens technologiques ;
- soutien par les OGE nationaux au travail des OGE locaux et au processus électoral qu'ils accompagnent ;
- promotion du dialogue entre les OGE et les partis politiques pour accroître la crédibilité et le capital de confiance de la commission électorale ;
- distribution des fonds publics aux partis politiques et contrôle de leur utilisation (quand cela est possible) ;
- réglementation et contrôle de l'accès aux médias ;
- assistance et collaboration avec les parties prenantes et les organismes de la société civile (OSC) au niveau local.

GROUPE DE TRAVAIL 1.3 : LES DÉFIS POSÉS AUX OGE DANS UN CONTEXTE DE PRESSIONS POLITIQUES

Les OGE travaillent en coordination avec diverses parties prenantes, dans des contextes extrêmement

politisés. Chacun doit donc définir la meilleure stratégie pour affronter les pressions politiques afin de préserver sa crédibilité. Les OGE du Kenya, de la Thaïlande et de la République dominicaine ont partagé leurs expériences en ce domaine.

Les différentes institutions peuvent rencontrer les pressions politiques suivantes :

- la nomination ou la sélection des membres des OGE ;
- l'ethnicité, qui peut dominer et diviser le système des partis politiques ;
- le financement discrétionnaire des OGE ;
- l'annonce des résultats du scrutin et la pression sur le délai dans lequel elle doit légalement avoir lieu.

Pour contrecarrer efficacement ces pressions, les solutions proposées consistent à :

- susciter la confiance chez diverses parties prenantes par le biais de réunions et de consultations ;
- promouvoir et préserver la neutralité et l'impartialité des OGE ;
- nommer les personnels des OGE pour leurs compétences, sans tenir compte de leur origine ethnique, de leur sexe ou d'autres critères ;
- constituer les OGE selon des standards internationaux ;
- améliorer les mécanismes de résolution des conflits électoraux ;
- favoriser l'observation locale ;
- établir des relations responsables avec les médias ;
- soutenir les réformes électorales ;
- adopter un système transparent et indépendant pour l'annonce des résultats des scrutins ;
- assurer la diffusion de l'information en temps utile ;
- élaborer des dispositions et des réglementations basées sur un consensus entre toutes les parties prenantes ;
- sélectionner et former correctement les équipes des bureaux de vote pour qu'elles résistent aux pressions le jour du scrutin.

SÉANCE PLÉNIÈRE 3 : ÉLECTIONS ET CONFLITS

Les contextes extrêmement politisés dans lesquels se déroulent les élections peuvent déclencher des conflits et des violences, comme l'ont expliqué les quatre intervenants de la troisième séance plénière. Des représentants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ont évoqué les conflits liés aux élections ; plusieurs intervenants ont mis en exergue les incidences spécifiques des violences faites aux femmes en relation avec les élections.

La relation entre élections libres et transparentes et violence a été soulignée par le premier intervenant, qui a fait remarquer que les élections jugées non libres et opaques ont souvent été accompagnées de violences tout au long du processus électoral. Les principales raisons de ces violences ont été identifiées comme étant :

- un manque de démocratie au sein des partis ;
- la faiblesse des fondements de la démocratie (où la socialisation politique est censée avoir lieu) ;
- les systèmes électoraux (l'intégration politique est à la racine de toute démocratie en transition).

Malgré l'existence de multiples normes, déclarations et protocoles internationaux signés par beaucoup de pays africains, nombre d'entre eux ne sont pas pleinement appliqués à l'échelon national. Le rôle joué par les OGE pour atténuer les violences électorales et soutenir la participation des femmes tout au long du processus a été souligné, tout comme le fait que les femmes subissent les conflits de plein fouet, directement ou indirectement. Cependant, les conflits sont aussi susceptibles d'être une source de changements positifs et peuvent également modifier la répartition traditionnelle des rôles, en éveillant le potentiel latent des femmes pour les conduire à participer davantage au développement national.

Afin de répondre à la menace de violences récurrentes en situation post-conflit, les OGE ont mis en œuvre des collaborations et des consultations qui réunissent les partis politiques, la société civile, les médias, les organismes confessionnels et les forces de sécurité. Ces collaborations et consultations peuvent avoir un succès significatif si elles sont mises en œuvre tôt dans le processus électoral. Les difficultés inhérentes à la tenue d'élections en situation post-conflit sont les suivantes :

- attentes élevées de la population ;
- inexpérience des partis politiques ;
- situation imprévisible en matière de sécurité ;
- faiblesse des infrastructures électorales et moyens insuffisants ;
- absence de culture démocratique ;
- déficit de crédibilité et d'envergure des OGE ;
- instabilité.

Toutefois la tenue d'élections en situation post-conflit offre certaines opportunités en devenant :

- un outil pour apaiser les conflits et engager un processus de paix ;
- le point de départ d'un processus démocratique ;
- l'occasion de mettre en place des réformes ;
- l'occasion d'améliorer la représentation des femmes et des groupes exclus ;
- un moyen potentiel d'adhésion accrue de la population.

Les femmes jouent un rôle clé pour relever ces défis et proposer des solutions constructives. Individuellement ou en groupes, elles peuvent :

- créer des alliances pour favoriser le dialogue entre les partis ;
- développer au niveau national des partenariats et des soutiens de plusieurs partis pour d'autres femmes ;
- collaborer aux questions transversales concernant les femmes ;
- fournir des informations pertinentes à d'autres femmes.

Les élections tiennent une place essentielle dans le processus d'apaisement des conflits dans les situations post-conflit. Les participants ont reconnu qu'elles sont nécessaires pour faire avancer le processus démocratique et peuvent aboutir à des résultats reconnus, même dans les contextes les plus fragiles.

En Asie du Sud, l'érosion de la confiance dans les partis politiques est susceptible d'engendrer des violences au cours des élections. Pour la combattre, un changement de paradigme est nécessaire dans les domaines suivants :

- neutralisation des politiques identitaires (ethniques, religieuses, linguistiques, sexuelles et relatives aux régions défavorisées) ;
- inclusivité et proportionnalité dans la représentation ;
- réformes des systèmes électoraux ;
- fragmentation des corps législatifs et formation de gouvernements de coalition ;
- intensification du truisme « La différence fait la force ».

L'OGÉ du Mexique a proposé deux thèmes de discussion :

1. les violences conflictuelles inhérentes au déroulement des différentes étapes du cycle électoral ;
2. les violences dues aux contextes économiques, politiques et sociaux.

Alors que le cycle électoral est composé de huit étapes (couvrant les périodes préélectorales, électorales et postélectorales), quatre aspects principaux ont été identifiés comme pouvant cristalliser d'éventuelles violences résultant directement de la tenue d'élections :

- a. le cadre juridique ;
- b. le manque de confiance dans les OGE ;
- c. le processus, la logistique et l'administration des élections ;
- d. les résultats du scrutin.

L'OGÉ mexicain a adopté une approche stratégique en trois points pour prévenir et atténuer la violence lors des élections de 2009 :

1. création d'un système d'information dans les zones à risques ;
2. développement d'un plan de diagnostic et stratégique pour assurer la prévention et la sécurité électorale ; et
3. intégration d'un groupe interinstitutionnel.

Les OGE sont responsables de l'organisation des élections dans le respect de la loi. Il est donc important qu'ils se montrent impartiaux et qu'ils aient la confiance des candidats ainsi que des formations politiques. Le processus électoral démocratique joue

un rôle fondamental dans la prévention des violences politiques, en permettant une expression diverse et plurielle au travers de débats et de la mise à disposition du public des différentes offres politiques.

GRUPE DE TRAVAIL 3.1 : PRÉVENTION ET ATTÉNUATION DES CONFLITS ET DES VIOLENCES LIÉS AUX ÉLECTIONS

Ce groupe de travail s'est penché sur les stratégies de prévention et d'atténuation employées par la société civile (représentée par l'IFES), ainsi que sur les réponses institutionnelles apportées par l'OGÉ de l'Équateur. Les deux exposés et les discussions qui ont suivi ont été dominés par les thèmes des sanctions, de la diplomatie internationale et régionale, du rôle de l'assistance électorale et de l'implication des tribunaux internationaux. Un autre sujet essentiel – également exploré par d'autres groupes de travail – a été le besoin de communiquer avec les diverses parties prenantes au processus.

Le projet Élection, violence, éducation et résolution de l'IFES consigne et transmet l'information concernant les événements violents. Ils sont ensuite analysés, puis mis en ligne sur un site Internet ouvert. Là, une cartographie sert de point de départ à une discussion avec les parties concernées et aide à analyser les causes et à identifier les principaux auteurs de violences.

D'un point de vue institutionnel, quatre conditions doivent être réunies pour qu'un OGE mène efficacement une élection, en prévenant ou en atténuant les violences :

- impartialité ;
- indépendance ;
- sécurité du mandat ;
- existence de sanctions.

L'ensemble des exposés et des discussions ont mis en lumière l'importance des points suivants :

- améliorer la confiance du public dans les institutions dirigeant les élections ;
- accroître au niveau régional le rôle des organismes et de la diplomatie ;
- prévoir des sanctions dissuasives ;
- garantir la sécurité des mandats ainsi que l'indépendance des OGE et des tribunaux ;

- empêcher les amendements constitutionnels de dernière minute ;
- en cas de crimes, impliquer une plus haute autorité, telle qu'un tribunal international.

GROUPE DE TRAVAIL 3.2 : LA JUSTICE ÉLECTORALE

Une autre stratégie possible de prévention et d'atténuation des violences électorales consiste à disposer d'un système de justice électorale (SJE) efficace, comme décrit dans une étude de cas sur l'Afghanistan et deux autres études produites respectivement par IDEA international et l'IFES. Les responsabilités d'un SJE s'étendent de la prévention des litiges électoraux jusqu'à leur jugement. Un SJE comprend des mécanismes alternatifs de résolution des litiges, qui peuvent fonctionner seuls ou combinés à un système formel.

Il existe quatre types d'organismes formels de résolution des litiges électoraux : corps législatifs, corps judiciaires, OGE et organismes *ad hoc*. Leurs caractéristiques communes sont l'indépendance, l'impartialité, la transparence, l'accessibilité, la promotion de l'inclusivité et de l'égalité des chances. Les OGE sont conçus pour prendre des décisions opportunes face aux litiges, et promouvoir l'État de droit et le cadre légal. Ainsi ils contribuent à la stabilité du système politique et représentent la garantie ultime des élections libres, transparentes et honnêtes.

L'efficacité du système de résolution des litiges et de l'arbitrage des plaintes s'appuie sur sept standards :

1. le droit à réparation ;
2. un dispositif de normes et de procédures clairement définis ;
3. un médiateur impartial et éclairé ;
4. la rapidité des décisions judiciaires ;
5. l'établissement de charges de la preuve et d'éléments de preuve ;
6. la possibilité de recours sérieux et efficaces ;
7. la formation efficace des parties prenantes.

Bien que ces recommandations existent en principe, elles peuvent s'avérer plus difficiles à appliquer dans la réalité politique de pays tels que l'Afghanistan. Là-bas, un organisme *ad hoc* avait été désigné quatre mois avant les élections de 2009 afin de gérer les

litiges électoraux. Nouveau et dans l'impossibilité de s'appuyer sur une mémoire institutionnelle, il a dû prendre d'importantes décisions politiques en un laps de temps très court. Il a donc été confronté aux mêmes défis que de nombreux pays lors de la mise en place de tels organismes.

GROUPE DE TRAVAIL 3.3 : LES ÉLECTIONS ET LES FEMMES

La 5^e conférence de la GEO a commémoré le 100^e anniversaire de la Journée de la femme en saisissant l'occasion pour traiter de la participation et de la représentation des femmes dans les processus politiques. Malgré la nette augmentation du nombre de femmes désormais en mesure d'y participer, les progrès ont été longs et la parité en matière de représentation reste encore une réalité lointaine.

La situation mondiale dans ce domaine a été exposée par le PNUD, qui a rappelé que les objectifs du Millénaire pour le développement ont fixé une augmentation de la participation féminine en politique de 30 à 50 %. Aucune région du monde n'a encore atteint cet objectif, à l'exception de certains pays nordiques, et l'on estime que les femmes représentent seulement 19 % des acteurs politiques de la planète. Bien que l'on espère que ce chiffre augmente, son rythme moyen de croissance est de 0,8 % par an, irrégulièrement réparti dans le monde ; il stagne, voire s'inverse dans certains pays. Au moment de la conférence, seulement 9 des 151 chefs d'États étaient des femmes. De surcroît, au cours des dix dernières années, seuls 30 parlements sont parvenus à la zone de parité (entre 40 et 60 %). Ce résultat a été considérablement favorisé par le recours à des quotas, qu'ils s'appuient sur la représentation proportionnelle ou sur des systèmes électoraux mixtes.

Si la SADC – représentée par l'OGE de l'Angola – a connu un progrès notable quant à la participation des femmes aux prises de décisions gouvernementales, il reste beaucoup à faire en matière de processus électoraux. Pour ces derniers, la participation des femmes doit être accrue et assistée par des organismes et des institutions telles que les OGE. De plus, le forum parlementaire de la SADC travaille actuellement à la parité dans les partis politiques.

En 1997, la SADC mettait en œuvre la Déclaration sur le genre et le développement, dans l'espoir d'atteindre 30 % de participation féminine en 2005. Cependant, six ans après l'échéance, peu de choses ont changé, que ce

soit au niveau national ou régional. Les seules exceptions sont l'Afrique du Sud et le Mozambique, qui ont tous deux vu une progression significative de la participation des femmes au cours des dernières années.

Des processus transparents qui favorisent l'inclusivité, la parité et la diversité sont les clés d'un système démocratique opérationnel. Dans ce cadre, il est important de construire et de renforcer les capacités de groupes de femmes issues de tous les secteurs sociaux et de toutes les classes d'âge, afin qu'elles puissent s'impliquer dans l'ensemble des processus de prise de décisions et d'élaboration des programmes.

SÉANCE PLÉNIÈRE 5 : LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ÉLECTORAL

Cette séance a abordé le sujet des parties prenantes au processus électoral et la manière dont elles peuvent s'engager efficacement et mutuellement avec les OGE. Les intervenants représentaient des partis politiques (Institut national démocratique), des parlementaires (Association des parlementaires européens avec l'Afrique), la société civile (Institut pour la démocratie en Afrique du Sud) et des observateurs électoraux (Service européen pour l'action extérieure).

Dans les contextes complexes et chaotiques qui environnent les processus électoraux, les OGE ne peuvent pas travailler indépendamment des autres acteurs. Le succès des élections dépend largement du niveau auquel toutes les parties prenantes parviennent à réfléchir ensemble et à collaborer tout au long du processus électoral (pas seulement le jour du scrutin).

La souveraineté appartient au peuple et l'inclusivité, la transparence et la responsabilité sont la clé de la confiance du public dans les élections. Parmi les nombreux organismes capables de promouvoir ces valeurs, les partis politiques sont des plus prédominants. Bien qu'ils présentent des risques pour les élections, ils participent grandement à l'élaboration de solutions crédibles.

Pour aider les partis à se concurrencer pacifiquement et à tenir pleinement leur rôle de porte-parole des volontés de la population, il convient de :

- renforcer leur démocratie interne pour leur faire prendre conscience des conséquences néfastes d'un comportement médiocre ;

- accroître leur capacité à comprendre les cadres légaux et à négocier des codes de conduite ;
- développer des capacités opérationnelles qui leur permettent d'établir des mécanismes efficaces de communication (par exemple, des procédures de dépôt de plainte) ;
- favoriser un État de droit puissant qui les incite à contribuer à des élections crédibles.

Ces mécanismes permettent aux électeurs de choisir des parlementaires aptes à améliorer leur existence, ainsi qu'à les représenter et par là même à représenter la société. Le rôle représentatif des parlementaires comporte cependant des risques :

- le financement extérieur des partis politiques (qui pousse les politiciens à représenter certaines populations plus que d'autres) ;
- le déséquilibre entre le temps passé dans la circonscription et au parlement (en particulier dans le cas d'un système uninominal) ;
- la culture du clientélisme et du favoritisme.

Selon certains participants, les difficultés relatives à l'engagement efficace des OSC tiennent en partie à leur nature potentiellement concurrentielle ; certaines savent les élections, d'autres voient leur travail contrecarré par celui d'autres OSC. Faciliter un engagement positif doit relever d'un effort commun entre les OGE, la communauté au sens large, les OSC et leurs représentants. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à encourager les OGE à être clairs sur leurs objectifs et à construire des relations de confiance avec les OSC. Ils doivent élargir la définition des OSC – qui peuvent être de natures très diverses – et se montrer aussi inclusifs que possible durant tout le cycle électoral. On peut employer les médias sociaux pour renforcer la communication durant les périodes « hors saison » – une communication très réduite en cette période, à l'exception des comités de liaison avec les partis politiques.

Les observateurs électoraux sont eux aussi des parties prenantes importantes du processus électoral. Les participants ont souligné que non seulement leur travail affecte le processus lui-même, mais que leurs conclusions ont un impact direct sur le développement démocratique du pays.

Durant ces dernières années, les contacts et les collaborations se sont accrus entre les observateurs électoraux et les personnes qui agissent dans le domaine

de l'assistance à la démocratie ou aux élections, aussi bien le jour du scrutin que pendant les périodes qui le précèdent et le suivent. La coopération grandissante entre ces acteurs s'est avérée être mutuellement bénéfique. Elle a favorisé le partage de l'information, ainsi que la faculté d'améliorer les relations en prévision des élections futures.

Si les observateurs sont déployés en temps opportun et qu'ils communiquent bien avec les OGE, ils sont susceptibles d'aider grandement les organismes de gestion. Toutefois, ils doivent toujours s'en tenir à l'observation et ne jamais interférer directement. Leurs recommandations peuvent de surcroît jouer un rôle après les élections, lorsque l'agenda de la réforme électorale est en cours d'élaboration.

Les recommandations finales de cette séance ont été les suivantes :

- encourager les OGE et les parties prenantes à collaborer plus et mieux, mais laisser les OGE définir les objectifs de cette collaboration ;
- faciliter une plus grande collaboration entre les prestataires d'assistance et les observateurs, en l'envisageant à long terme, au-delà du jour du scrutin ;
- financer les partis politiques et les comités de liaison des OGE, tout en sachant que le choix des bénéficiaires est extrêmement sensible ;
- réfléchir à la rédaction d'une déclaration sur le rôle et les attentes des OGE, conformément à la déclaration relative à la participation des citoyens à l'observation électorale.

GROUPE DE TRAVAIL 5.1 : ÉLECTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour accroître l'accès et la participation aux scrutins est de plus en plus d'actualité dans le secteur de la gestion électorale. Ce groupe de travail a mis en lumière l'utilisation des TIC pour l'inscription des électeurs (OGE du Mozambique), les difficultés et les succès du vote électronique à travers le monde (IDEA international) et les principes généraux relatifs à l'emploi de la technologie dans les processus électoraux (IFES). Tous les intervenants ont reconnu les avantages potentiels de l'utilisation des TIC dans les processus électoraux. Toutefois, ils en ont aussi

souligné les difficultés, ainsi que la nécessité de tenir compte des spécificités de chaque contexte avant d'étendre l'usage des TIC ou de les mettre en œuvre pour la première fois.

Au Mozambique, les avantages des TIC pour l'inscription des électeurs ont notamment été :

- la possibilité de recueillir dans les délais des informations pertinentes et détaillées ;
- d'éviter les doublons dans les registres ;
- la facilité de compilation et de production des registres de vote.

Comptent parmi les inconvénients le coût engendré par l'installation et la maintenance d'un système de TIC efficace, ainsi que le temps requis pour le mettre en place.

Les difficultés relevées ont été les suivantes :

- la longueur du processus d'acquisition ;
- le manque de temps pour tester et vérifier l'efficacité des machines ;
- la formation inadéquate du personnel électoral et le nombre insuffisant d'experts.

À la lumière de l'importance de ces succès et de ces difficultés, l'OGE a tiré plusieurs leçons, dont la nécessité de disposer :

- de suffisamment de temps pour assimiler les opérations et les procédures ;
- d'équipements plus robustes qui durent longtemps ;
- de moyens pérennes (humains, financiers, logistiques et techniques).

Outre l'inscription des électeurs, les TIC ont été utilisées pour le scrutin (vote électronique). Les participants ont observé que la mise en œuvre de ce dispositif rencontrait des problèmes complexes :

- les cas de systèmes électoraux compliqués ;
- la fraude ;
- la lenteur du comptage ;
- la lourdeur et la complexité logistiques ;
- les inexactitudes dues aux erreurs humaines ;

- la manipulation des résultats durant leur transmission et leur mise en tableaux ;
- l'accessibilité au scrutin ;
- la mise à disposition auprès des électeurs mobiles ;
- les cas de plurilinguisme.

Bien que le vote électronique puisse aider à régler d'anciens problèmes, il peut aussi en générer de nouveaux :

- le manque de transparence ;
- le manque de confiance ;
- l'inquiétude quant à la confidentialité ;
- l'immaturation des technologies ;
- la dépendance aux fournisseurs ;
- les coûts ;
- la manipulation par des initiés ;
- le piratage ;
- le manque de normes ;
- le besoin d'infrastructures ;
- la politisation ;
- les militants opposés au vote électronique, qui peuvent saper la confiance dans le système.

Sur la question du vote électronique, trois types de considérations ont été identifiés.

A. Considérations opérationnelles et techniques :

- TIC : manipulation, pannes, infrastructures, transparence, audits et certification ;
- commercial : appels d'offres, coûts, fournisseurs indépendants et corruption ;
- gestion : compétence des OGE, contrôle général des OGE, sécurité, éducation au vote et formation ;
- juridique : confidentialité, conformité au cadre légal et constitutionnel, transparence du système et procédures inhérentes ;
- temps : approche par étapes, faisabilité, tests pilotes, déploiement partiel et acceptation par le public.

B. Considérations sociopolitiques :

- politique : partisans/opposants, gagnants/perdants, fierté nationale/fierté politique ;
- administration électorale : confiance et intégrité ;
- social : OSC, militants, groupes d'experts et médias.

C. Considération quant à la perception du public :

- confiance.

Le recours aux nouvelles technologies pour voter et compter les voix modifie fondamentalement et considérablement la gestion de certaines composantes du processus électoral. Il remet aussi en cause les standards et les repères électoraux internationaux en vigueur, dont certains ne sont plus aptes à répondre aux nouvelles questions soulevées par ces technologies⁴.

Les thèmes communs suivants ont été abordés :

- la transparence – elle garantit l'observation ainsi que l'accès aux parties prenantes ;
- la confiance de la population – vitale pour la légitimité ; nécessité d'intégrer et d'informer les parties prenantes ;
- l'ergonomie – l'utilisation doit être facile pour les électeurs et accessible aux personnes ayant un handicap ;
- la certification – le système doit être certifié de façon transparente par un organisme indépendant pour s'assurer qu'il correspond aux spécifications techniques et aux besoins ;
- les tests et la maintenance – avant utilisation, le système doit être testé au moyen d'un protocole transparent accessible aux parties prenantes ;
- la sécurité – des mesures doivent être prises contre la perte et la falsification des données (système monitoré avec accès sécurisé) ;

⁴ Par exemple, il est clair que le recours au vote et au comptage électroniques aura peu ou pas d'impact sur la liberté de circulation ou d'association. D'autres standards, tels que la confidentialité du scrutin ou l'impartialité du processus électoral, peuvent en revanche être affectés de façon significative par l'emploi de technologies de ce genre.

- l'audit et le recomptage – les procédures doivent pouvoir être évaluées et permettre d'effectuer un recomptage sérieux ;
- une piste d'audit vérifiée par les électeurs – pour assurer aux électeurs que les votes sont comptabilisés, sans compromettre la confidentialité ;
- l'audit obligatoire des résultats – pour vérifier les résultats électroniques et établir la confiance ;
- la confidentialité du scrutin – il faut en particulier veiller à ce que les électeurs s'approprient le scrutin ;
- la mise en œuvre progressive – elle forge la compréhension et la confiance du public au fil du temps.

GRUPE DE TRAVAIL 5.2 : LES ÉLECTIONS ET LES JEUNES

L'un des autres défis auxquels les processus électoraux sont actuellement confrontés est celui de la participation active de la jeunesse à la vie politique et de la manière de l'y engager davantage. Comme l'ont expliqué Élections Canada et l'ACEEEE, la jeunesse représentant la moitié de la population mondiale, sa mobilisation est essentielle pour la bonne santé des systèmes démocratiques.

L'OGE du Canada a abordé :

- a. le déclin de la participation électorale des jeunes ;
- b. le rôle des OGE dans le traitement de cette question.

Dans le contexte canadien, deux raisons expliquent ce déclin : un désintérêt de longue date et la tendance décroissante à exercer son droit de vote à mesure que cette population vieillit. La baisse de la participation signifie la remise en cause de la légitimité des élections. Quatre raisons générales ont été identifiées :

- une baisse d'intérêt pour la politique et de la culture dans ce domaine ;
- un déclin de l'engagement civique (les valeurs changent, la notion de devoir civique ne séduit pas les jeunes) ;
- des facteurs administratifs et personnels, comme les changements d'adresse (16 % des

Canadiens déménagent chaque année, ce taux étant plus élevé chez les étudiants) ;

- le fait que les jeunes soient moins enclins à s'engager dans les partis politiques.

Les OGE ont un rôle majeur à jouer pour relever ces défis. Les participants ont souligné la nécessité évidente de s'adapter aux besoins de la jeunesse. Les stratégies potentielles consistent entre autres à intégrer les jeunes par le biais des nouvelles technologies, à rendre l'éducation au vote plus judicieuse, à faciliter l'accès aux processus politiques et à adapter les messages adressés aux jeunes électeurs.

En développant les thèmes de l'accès aux processus politiques et du ciblage des messages, l'ACEEEE a mis en exergue la nécessité de trouver des moyens créatifs de mobiliser la jeunesse. Éduquer les jeunes à leurs droits, à l'importance de leurs opinions et à l'intérêt d'effectuer des choix éclairés relève de la responsabilité d'acteurs divers : OGE (comme indiqué ci-dessus), milieux scolaires, organisations non gouvernementales, familles, amis et médias. Les participants ont aussi souligné le rôle essentiel des partis en faveur de l'engagement des jeunes dans le processus politique.

L'ACEEEE a déployé des stratégies de communication à destination des jeunes : visites parlementaires pour les primo-électeurs, célébration de la Journée mondiale des élections, visites scolaires, festivals de la jeunesse, encouragement à voter sur des sujets populaires, vidéo pédagogique destinée aux étudiants et aux enseignants. Elle a aussi utilisé l'outil en ligne VoteMatch, qui propose des questionnaires et informe les électeurs sur les scrutins et les programmes des partis politiques.

Ce groupe de travail s'est achevé sur les conclusions suivantes :

- Les jeunes et leurs centres d'intérêts sont essentiels et doivent être traités de manière appropriée.
- Leurs interlocuteurs doivent parler leur langage, ce qui implique de comprendre leurs besoins, leurs attentes et leurs préoccupations.
- Il est crucial d'identifier les acteurs clés impliqués, y compris ceux issus des mouvements des jeunes.
- Il est important de partager davantage les leçons apprises par les uns et les autres,

non seulement quant à la participation des jeunes, mais aussi concernant leur engagement dans les politiques électorales.

GRUPE DE TRAVAIL 5.3 : LES ÉLECTIONS ET LES MÉDIAS

Les médias sont également des acteurs clés des processus électoraux. L'OGE du Guyana et le secrétariat du Commonwealth ont présenté les rôles importants qu'ils jouent. Comme les médias s'appuient sur le principe internationalement reconnu de la liberté de la presse, ils peuvent aussi, selon l'OGE du Guyana, fournir un espace où les intérêts partisans influencent les processus électoraux en risquant de compromettre leur déroulement pacifique.

Afin de limiter les risques de violences provoquées par la communication irresponsable d'informations, l'OGE du Guyana a souligné le rôle essentiel des OGE dans le contrôle de l'application correcte des codes de déontologie des médias, lorsqu'ils existent. Le Guyana, par exemple, dispose d'un « code de conduite des médias et des élections » autoréglementé, contrôlé par l'unité de surveillance des médias des OGE. Cette unité a également pour fonction de promouvoir les médias professionnels spécialisés dans les élections, de faciliter les échanges réguliers d'informations entre les OGE et les médias mais aussi de détecter les failles déontologiques.

D'après le secrétariat du Commonwealth, il existe d'autres aspects majeurs de la relation entre médias et élections :

1. la relation entre les médias et les OGE – sa qualité détermine souvent le degré de liberté de l'élection ; elle doit être en accord avec les organes judiciaires et les autres parties prenantes ;
2. la lutte contre la corruption des médias – par exemple, un journaliste rétribué par un candidat pour dénigrer les autres durant toute la campagne ;
3. le financement prématuré ou irrégulier fourni aux OGE pour travailler avec les médias, ou vice versa ;
4. la mise en place d'une couverture médiatique équitable – les médias sont souvent peu contrôlés durant les élections ;

5. le fait de considérer les médias comme des amis susceptibles d'aider les OGE ;
6. la connaissance détaillée du cycle électoral et de ses implications, y compris le contexte et les technologies mises en œuvre ;
7. l'intégration de la probité et des valeurs morales dans les codes de conduite – les médias doivent connaître leurs limites (c'est-à-dire ce qui dépasse leur champ de compétence) et les accepter.

Bien que ces considérations s'appliquent principalement aux médias traditionnels, de l'avis général, l'avènement des nouveaux médias exige davantage de réflexion et de stratégies communes.

Les conclusions de ce groupe de travail ont tourné autour de trois points :

1. Dans les médias, les reportages électoraux sont fréquemment animés par des intérêts partisans. Les OGE doivent entretenir un dialogue cohérent et pérenne avec les journalistes et être constamment disponibles pour eux. La divulgation plus déontologique et impartiale d'informations électorales est à même de prévenir les violences durant le cycle électoral.
2. Les OGE doivent tenir une place plus centrale en assurant l'intégrité et l'équité des informations électorales, ainsi que la formation des journalistes, tout au long du cycle électoral.
3. Dans le contexte des nouvelles technologies, les médias sociaux deviennent plus importants dans les élections. Savoir comment les aborder et les employer de manière positive est vital et cela requiert davantage de débats et d'accords.

Pour compléter les considérations et les conclusions ci-dessus, cinq recommandations ont été faites :

1. intégrer les médias dans le cycle électoral et faciliter la formation requise ; en période postélectorale, commencer à prévoir et à comprendre ce qu'il est nécessaire de faire pour préparer les élections suivantes ;
2. promouvoir des cadres de travail autoréglementés et des sanctions morales pour les personnes qui enfreignent les codes de conduite ou incitent à la violence ;

3. soutenir des études qui évaluent la manière dont les intérêts partisans – sociaux, culturels, économiques – influencent les reportages électoraux ;
4. faciliter et réglementer la collaboration et le partage d'informations entre les OGE et les médias nationaux, de manière pérenne ; encourager les OGE à promouvoir la formation des journalistes au reportage électoral ;
5. encourager les débats sur la stratégie à adopter en matière de médias sociaux.

7. la violence dans les élections ;
8. la relation entre les élections et la qualité de la représentation des femmes.

En outre, la Commission étudiera trois séries de questions relatives à l'intégrité de l'assistance électorale internationale :

1. la manière dont les organisations internationales et régionales, les donateurs et les États membres réagissent politiquement aux élections troublées ou entachées d'irrégularités ;
2. l'efficacité de l'assistance électorale internationale sur le plan technique et sur celui du développement – la Commission cherche particulièrement à analyser les effets de cette assistance sur la mise en place d'institutions nationales et de capacités professionnelles locales ;
3. le rôle de l'observation et du contrôle des élections par la communauté internationale, ainsi que son évaluation et le renforcement de l'efficacité du contrôle.

Compte tenu de l'envergure politique de la Commission, il est souhaitable qu'elle puisse aider à :

- générer des engagements nationaux et internationaux tout au long du cycle électoral afin de durcir les peines encourues par ceux qui tentent de falsifier ou de s'accaparer les élections, et de réduire les risques d'abus et de violence durant le déroulement des élections ;
- renforcer les engagements nationaux et internationaux pour parvenir à une gestion professionnelle des élections, y compris grâce au développement des capacités nationales d'organisation, de gestion et de résolution des litiges ;
- établir un consensus international pour s'opposer fermement aux groupes qui essaient de s'accaparer les élections ou extorquent le partage du pouvoir quand ils les perdent.

SÉANCE PLÉNIÈRE 7 : PROTÉGER ET PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Cette séance plénière a présenté aux participants l'agenda de recherche de la Commission mondiale sur les élections, la démocratie et la sécurité (appelée ici, « la Commission »), récemment formée.

La Commission axe ses travaux sur la manière d'organiser des élections intègres et crédibles, fondées sur la démocratie, la sécurité, le développement et l'État de droit. Elle espère ainsi convaincre les dirigeants nationaux qu'en matière électorale, les opportunités à court terme coûtent souvent bien trop cher par rapport aux objectifs plus larges visés. Elle souhaite de plus aller au-delà du concert de déclarations au sujet du « manque de volonté politique » pour cibler ce qui motive ou freine ces dirigeants pendant les élections. De surcroît, il a été souligné que les recommandations de la Commission devaient intégrer les difficultés spécifiques à chaque contexte.

La Commission examinera huit questions posées à l'échelon national :

1. les élections dans les pays pauvres ;
2. les élections dans les pays sortant d'une guerre civile ;
3. les élections dans les sociétés ethniquement divisées ;
4. la démocratisation des élections dans les pays à régime autoritaire ;
5. les élections dans les démocraties récemment consolidées ;
6. les élections dans les démocraties développées ;

CONCLUSION

En 1999, cinq institutions se sont mises d'accord pour former une collaboration stratégique afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion électorale et de la gouvernance démocratique. Le concept de la GEO est né de cette coopération internationale, et sa 5^e conférence a démontré l'importance de tels événements. Les professionnels des élections – dont nombre appartiennent à des OGE – ont pu engager des discussions stratégiques qui influencent leur travail. Issue de la conférence tenue pour la première fois en Afrique, la déclaration de Gaborone offre une contribution importante à la communauté internationale. Elle émerge au moment précis où le monde connaît un regain démocratique au travers des révolutions arabes, parallèlement à des cas de rejet des résultats électoraux, par exemple en Côte d'Ivoire. Alors qu'il reste tant à faire en faveur des élections et de la démocratie, il est évident que la conférence de la GEO a offert aux professionnels de ces domaines une occasion importante d'échanger leurs savoirs et leurs expériences quant aux défis auxquels ils sont confrontés. Une enquête en ligne basée sur les taux de satisfaction a permis de dégager les aspects positifs suivants :

- taux de personnes globalement satisfaites ou très satisfaites de la conférence : 100 % ;
- taux de personnes globalement satisfaites ou très satisfaites du programme et de la qualité des séances plénières : 94 % ;
- taux de personnes globalement satisfaites ou très satisfaites des groupes de travail : 94 %.

Toutes les personnes interrogées considèrent l'événement comme une excellente occasion de partager des informations et d'élargir les réseaux et prévoient de participer aux prochaines conférences de la GEO. La grande majorité (81 %) d'entre elles a assisté en marge de la conférence à trois à cinq réunions relatives à leur travail autour des élections et de la gouvernance démocratique, ce qui révèle un autre aspect important de la rencontre.

Les personnes interrogées ont suggéré que la prochaine conférence de la GEO aborde les thèmes suivants :

- le développement des capacités des administrateurs électoraux ;
- la protection des droits électoraux ;
- Afrique et élections libres pour le développement des populations ;
- les comités de liaison avec les partis politiques ;
- les fraudes électorales les plus courantes (le jour du scrutin, mais aussi par les inscriptions, le contrôle des médias, la liberté d'information, etc.) et les manières d'y réagir ;
- le contrôle des dépenses électorales et des comptes de campagne, étant donné que les achats de voix et les campagnes médiatiques coûteuses ont transformé les élections en une bataille de candidats fortunés dans de nombreuses régions d'Asie ;
- l'évaluation du recours à l'automatisation – bien qu'elle puisse faciliter les inscriptions et accélérer le scrutin et le comptage, il est nécessaire de disposer d'un moyen plus fiable de vérifier que les machines ont fonctionné avec exactitude ou qu'elles ont pu faillir à l'insu des OGE et des autres parties prenantes ;
- la justice électorale, les conflits électoraux et l'utilisation des TIC dans les processus électoraux et les économies générées.

À l'issue de la conférence, la téléconférence de conclusion du comité de pilotage de la GEO a confirmé que le PNUD prendrait la tête de l'organisation de la prochaine conférence, en Asie-Pacifique.

ANNEXE 1

ORGANISATION ÉLECTORALE MONDIALE (GEO) DÉCLARATION DE GABORONE 2011

Nous, membres des organismes de gestion des élections, organisations et institutions régionales et internationales, donateurs, professionnels, spécialistes et représentants des milieux universitaires et diplomatiques, travaillant tous dans le domaine des élections et réunis à Gaborone, au Botswana, du 7 au 9 mars 2011, pour la 5^e conférence de l'Organisation électorale mondiale ;

Saluant le discours d'ouverture de Son Excellence S. K. I. Khama, président de la République du Botswana, qui affirme que si le déficit de démocratie persiste dans certaines régions du monde, la démocratie demeure une aspiration fondamentale pour des millions de personnes et une valeur universelle ardemment recherchée ;

Partageant l'intime conviction de Son Excellence Ernesto Zedillo, ancien président du Mexique et actuel vice-président de la Commission mondiale sur les élections, la démocratie et la sécurité, que des élections libres, transparentes et crédibles sont essentielles à la démocratie, à la sécurité et au développement ;

Reconnaissant les événements récents dans certaines parties de l'Afrique et du Moyen-Orient, le 100^e anniversaire de la Journée internationale de la femme, le lancement de la Commission mondiale sur les élections, la démocratie et la sécurité, qui cherche à placer les élections au centre de l'ordre du jour international ainsi qu'à promouvoir et à protéger l'intégrité des processus électoraux afin de parvenir à un monde plus sûr, prospère et stable ;

Reconnaissant l'intention d'encourager un échange d'idées et d'expériences au sein de la communauté électorale pour aborder des questions relatives aux

élections et à leur rôle au sein du cadre démocratique, y compris la réforme électorale, les élections et les conflits, et l'implication des parties prenantes électorales ;

Nous affirmons que la démocratie est une valeur universelle fondée sur la volonté librement exprimée des citoyens de déterminer par la participation leurs propres systèmes politiques, économiques, sociaux et culturels ;

Nous rappelons que la démocratie, le développement et le respect des droits humains et des libertés fondamentales sont interdépendants et se renforcent mutuellement ;

Nous reconnaissons que les élections constituent la pierre angulaire de la démocratie en permettant aux citoyens de participer au choix de leurs représentants politiques ;

Nous constatons qu'un nombre croissant de pays à travers le monde ont recours aux élections comme moyen pacifique de connaître la volonté de la population, mais observons également l'augmentation des violences liées aux élections ;

Nous soulignons l'importance d'établir et de renforcer le professionnalisme d'institutions électorales crédibles ;

Nous reconnaissons le besoin de s'attaquer aux causes profondes et de réduire le risque de violences liées aux élections, qui constituent une forme de violence politique ;

Nous demandons qu'une plus grande attention soit accordée à la promotion de l'égalité entre hommes et femmes dans tous les contextes économiques, politiques et sociaux, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes dans la tenue et l'administration des élections ;

Et en considération de ceci, nous demandons aux participants de la conférence, aussi bien aux individus et qu'aux organisations, d'attirer conjointement avec nous l'attention des autorités électorales, des partis politiques, de la société civile, des médias et d'autres acteurs à travers le monde sur les expériences et les résultats de cette conférence en vue de favoriser le

développement de processus électoraux plus crédibles et inclusifs, ainsi que la tenue d'autres réunions afin d'évaluer régulièrement les progrès réalisés et de définir une ligne de conduite pour de futures améliorations.

Le 9 mars 2011.

ANNEXE 2

DIMANCHE 6 MARS 2011

PROGRAMME DE LA PRÉCONFÉRENCE

12 h - 20 h	Enregistrement des participants
-------------	---------------------------------

1^{er} JOUR (LUNDI 7 MARS 2011)

OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE – RÉFORME ÉLECTORALE

Ouverture à 7 h 30	Enregistrement des participants
8 h 15 - 9 h	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE Chef de cérémonie : M. Alexander Thabo Yalala , membre de l'OGÉ du Botswana Président de la cérémonie d'ouverture : M. le juge M. S. Gaongalelwe , président de l'OGÉ du Botswana Discours de bienvenue : M. Vidar Helgesen , secrétaire général, IDEA international Discours d'ouverture : Son Excellence S.K.I. Khama , président du Botswana
9 h - 9 h 45	DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE Président : M. Vidar Helgesen , secrétaire général, IDEA international Discours préliminaire : S. E. M. Ernesto Zedillo Ponce de León , ancien président du Mexique et vice-président de la Commission mondiale sur les élections, la démocratie et la sécurité Discours de remerciement : Mme Brigalia Bam , présidente du Forum des commissions électorales des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (ECF-SADC) et présidente de l'OGÉ indépendante d'Afrique du Sud (CEI)
10 h - 10 h 30	Conférence de presse / pause-café
10 h 30 - 12 h 15	SÉANCE PLÉNIÈRE 1 : LA RÉFORME ÉLECTORALE À TRAVERS LE MONDE Président : M. William Sweeney , président-directeur général de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux (IFES) Intervenants : M. Kwadwo Afari-Gyan , Président de l'Association des autorités électorales africaines Mme Irena Hadziabdic , présidente de l'OGÉ de Bosnie-Herzégovine M. Rene Sarmiento , membre de l'OGÉ des Philippines M. Leonardo Valdés Zurita , conseiller président de l'OGÉ du Mexique
12 h 15 - 12 h 30	Photographie officielle des participants

Fr

12 h 30 - 13 h 45	Ouverture des stands des exposants et du forum d'information
13 h 45 - 15 h 15	<p>GROUPE DE TRAVAIL 1.1 : UNE ASSISTANCE ÉLECTORALE EFFICACE (PROJET DE PRINCIPES DU COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE)</p> <p>Président : M. Tadjouline Ali-Diabacte, directeur adjoint de la Division de l'assistance électorale des Nations unies (UNEAD)</p> <p>Conférencier : M. Fabio Bargiacchi, conseiller principal pour les élections, Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)</p> <p>Intervenants : Mme Thoko Mpumlwana, vice-présidente de l'OGÉ d'Afrique du Sud Mme Sri Nuryanti, membre de l'OGÉ d'Indonésie M. José Thompson, directeur exécutif, Institut interaméricain des droits de l'homme, de promotion et d'assistance électorale (IIDH-CAPEL)</p> <p>Rapporteur : M. Domenico Tuccinardi, directeur du projet NEEDS, IDEA international</p> <p>GROUPE DE TRAVAIL 1.2 : LE RÔLE DES OGE ENTRE LES ÉLECTIONS, LES LIENS AVEC LES AUTRES PARTIES PRENANTES</p> <p>Présidente : Mme Carmina Sanchis-Ruescas, directrice du Programme global d'appui au cycle électoral (GPECS), PNUD</p> <p>Intervenants : M. Kizito Tenthani, directeur exécutif du Centre pour la démocratie pluripartiste, Malawi M. Francisco Javier Guerrero, conseiller de l'OGÉ du Mexique Mme Koki Muli, directrice, Electoral Leadership Institute, Kenya</p> <p>Rapporteuse : Mme Teresa Polara, spécialiste de l'appui au processus électoral, Commission européenne</p> <p>GROUPE DE TRAVAIL 1.3 : LES DÉFIS POSÉS AUX OGE DANS UN CONTEXTE DE PRESSIONS POLITIQUES</p> <p>Président : M. Massimo Tommasoli, observateur permanent auprès des Nations unies, IDEA international</p> <p>Intervenants : M. Samuel Kivuitu, ancien président de l'OGÉ du Kenya M. Roberto Rosario, président de l'OGÉ de la République dominicaine M. Prapun Naigowit, membre de l'OGÉ de la Thaïlande</p> <p>Rapporteur : M. Carlos Navarro, directeur des études internationales en matière d'élections et d'affaires politiques, division des Affaires internationales de l'OGÉ du Mexique</p>
15 h 15 - 15 h 30	Pause
15 h 30 - 16 h 30	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE 2 : RÉCAPITULATIF DES GROUPES DE TRAVAIL</p> <p>Président : M. Andrew Bradley, directeur des programmes mondiaux, IDEA international</p> <p>Rapporteurs : M. Domenico Tuccinardi, directeur du projet NEEDS, IDEA international Mme Teresa Polara, spécialiste de l'appui au processus électoral, Commission européenne M. Carlos Navarro, directeur des études internationales en matière d'élections et d'affaires politiques, division des Affaires internationales de l'OGÉ du Mexique</p>
18 h - 20 h	Réception de bienvenue donnée par la CEI du Botswana

2^e JOUR (MARDI 8 MARS 2011)

ÉLECTIONS ET CONFLITS – MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES DU PROCESSUS ÉLECTORAL (JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME)

9 h - 10 h 30	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE 3 : ÉLECTIONS ET CONFLITS</p> <p>Président : M. Tadjouline Ali-Diabacte, directeur adjoint, UNEAD</p> <p>Intervenants : Les femmes dans les conflits liés aux élections : Mme Annie Chikwanha, membre du conseil consultatif, IDEA international L'expérience latino-américaine : M. Manuel Carrillo, coordonnateur, division des Affaires internationales, OGE du Mexique L'expérience africaine : Mme Christiana Thorpe, UNEAD L'expérience asiatique : M. Neel Uprety, commissaire principal aux élections, OGE du Népal</p>
10 h 30 - 10 h 45	<p>Pause-café</p>
10 h 45 - 11 h 45	<p>GROUPE DE TRAVAIL 3.1 : PRÉVENTION ET ATTÉNUATION DES CONFLITS ET DES VIOLENCES LIÉS AUX ÉLECTIONS</p> <p>Président : M. Daniel Zovatto, directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, IDEA international</p> <p>Intervenantes : Mme Samia Mahgoub, directrice, IFES/Burundi Mme Tania Arias Manzano, présidente, OGE de l'Équateur</p> <p>Rapporteur : M. Gianpiero Catozzi, conseiller régional pour les questions électorales, PNUD</p> <p>GROUPE DE TRAVAIL 3.2 : LA JUSTICE ÉLECTORALE</p> <p>Président : M. Andrew Ellis, directeur régional pour l'Asie-Pacifique, IDEA international</p> <p>Intervenants : M. Michael Svetlik, vice-président en charge des programmes, IFES M. Jesus Orozco, auteur principal, <i>Justice électorale : le manuel d'IDEA international</i> M. Johann Kriegler, juge, UNEAD</p> <p>Rapporteuse : Mme Hilda Modisane, secrétaire exécutive, ECF-SADC</p> <p>GROUPE DE TRAVAIL 3.3 : LES ÉLECTIONS ET LES FEMMES</p> <p>Présidente : Mme Marie Pascaline Menono, conseillère régionale pour l'égalité des sexes, GPECS, PNUD</p> <p>Intervenantes : Mme Suzana António da Conceição Nicolau Inglês, présidente, OGE de l'Angola Mme Julie Ballington, conseillère pour l'égalité des sexes, GPECS, PNUD</p> <p>Rapporteuse : Mme Anna Solyom, responsable de projet, ACEEEO</p>
11 h 45 - 12 h 30	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE 4 : RÉCAPITULATIF DES GROUPE DE TRAVAIL</p> <p>Président : M. Felisberto Naife, directeur des élections, OGE du Mozambique</p> <p>Rapporteurs : M. Gianpiero Catozzi, conseiller régional en questions électorales, PNUD Mme Hilda Modisane, secrétaire exécutive, ECF-SADC Mme Anna Solyom, responsable de projet, ACEEEO</p>

12 h 30 - 13 h 30	Déjeuner
13 h 30 - 15 h	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE 5 : LA MOBILISATION DES PARTIES PRENANTES AU PROCESSUS ÉLECTORAL</p> <p>Président : M. Staffan Darnolf, directeur, IFES/Zimbabwe</p> <p>Intervenants : Parlements : Mme Jessica Longwe, directrice des relations avec les partenaires, AWEPA Partis politiques : M. Patrick Merloe, associé principal et directeur des programmes relatifs aux processus électoraux, Institut national démocratique (NDI) Observateurs électoraux : Mme Malgorzata Wasilewska, chef du service pour la démocratie et l'observation électorale, service européen pour l'action extérieure Société civile : M. Paul Graham, directeur exécutif, Institut pour la démocratie en Afrique du Sud (IDASA)</p>
15 h - 15 h 15	Pause (Lancement par l'EISA de l'inscription sur les listes électorales en Afrique : analyse comparative)
15 h 15 - 16 h 15	<p>GROUPE DE TRAVAIL 5.1 : ÉLECTIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION</p> <p>Présidente : Mme Joyce Laetitia Kazembe, vice-présidente, OGE du Zimbabwe</p> <p>Intervenants : Les technologies utilisées pour l'inscription sur les listes électorales dans la pratique : M. Felisberto Naife, directeur des élections, OGE du Mozambique Les défis liés au vote électronique : M. Peter Wolf, responsable technique, IDEA international Principes directeurs pour une mise en œuvre réussie des nouvelles technologies : M. Ben Goldsmith, directeur, IFES/Pakistan</p> <p>Rapporteur : M. Dieudonné N. Tshiyoyo, responsable, élections et processus politiques, EISA</p> <p>GROUPE DE TRAVAIL 5.2 : LES ÉLECTIONS ET LES JEUNES</p> <p>Présidente : Mme Ilona Tip, directrice exécutive, EISA</p> <p>Intervenants : M. Jean-Pierre Kingsley, observateur électoral, OGE du Canada Mme Anna Solyom, responsable de projet, ACEEEO</p> <p>Rapporteur : M. Rushdi Nackerdien, administrateur de programme, Programme mondial sur les processus électoraux, IDEA international</p> <p>GROUPE DE TRAVAIL 5.3 : LES ÉLECTIONS ET LES MÉDIAS</p> <p>Président : M. James Deane, BBC World Services Trust</p> <p>Intervenants : M. Steve Surujbally, président, OGE du Guyana M. Manoah Esipisu, porte-parole adjoint et directeur adjoint, division des Communications et des affaires publiques, secrétariat du Commonwealth</p> <p>Rapporteuse : Mme Aleida Ferreyra, spécialiste politique, PNUD</p>
16 h 15 - 17 h 15	<p>SÉANCE PLÉNIÈRE 6 : RÉCAPITULATIF DES GROUPES DE TRAVAIL</p> <p>Président : M. O. Motumise, membre de la CEI du Botswana</p> <p>Rapporteurs : M. Dieudonné N. Tshiyoyo, responsable, élections et processus politiques, EISA M. Rushdi Nackerdien, administrateur de programme, Programme mondial sur les processus électoraux, IDEA international Mme Aleida Ferreyra, spécialiste politique, PNUD</p>
17 h 15 - 18 h 30	Réception de lancement du Manuel de justice électorale d'IDEA international

3^e JOUR (MERCREDI 9 MARS 2011)

DÉCLARATION DE GABORONE – CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

9 h 30 - 10 h 45	SÉANCE PLÉNIÈRE 7 : PROTÉGER ET PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ DU PROCESSUS ÉLECTORAL Président : M. Andrew Bradley , directeur des programmes mondiaux, IDEA international Intervenant : M. Stephen Stedman , directeur de recherche, Projet PPIEP
10 h 45 - 11 h 15	Pause-café / Fermeture des stands des exposants
11 h 15 - 12 h 30	SÉANCE PLÉNIÈRE : EXAMEN ET ADOPTION DU PROJET DE DÉCLARATION DE GABORONE Président : S. E. M. l'ambassadeur Mustaq Moorad , directeur régional pour l'Afrique, IDEA international
12 h 30 - 13 h 15	CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE Président : M. Andrew Bradley , directeur des programmes mondiaux, IDEA international Remarques de clôture : S.E.M. Mokgweetsi Masisi , ministre des Affaires présidentielles et de l'administration, Botswana
13 h 15 - 14 h 30	Déjeuner / CONFÉRENCE DE PRESSE DE CLÔTURE
14 h 30 - 18 h	Temps libre
18 h - 19 h 30	Événement culturel et cocktail d'adieu

Langues de la conférence : anglais, français, espagnol et portugais

Fr

À PROPOS DES PARTENAIRES

Association des instances électorales officielles de l'Europe centrale et orientale

L'ACCEO est un réseau régional réunissant des OGE, des experts, des professionnels des élections et des organismes soutenant le processus électoral.

Commission électorale indépendante du Botswana

La CEI du Botswana est instituée par la Constitution botswanaise comme étant l'organisme responsable de la gestion des élections de ce pays.

Division de l'assistance électorale des Nations unies

L'UNEAD est une division du département des Affaires politiques des Nations unies. Elle recueille toutes les demandes d'assistance électorale qui parviennent aux Nations unies.

Fondation internationale pour les systèmes électoraux

L'IFES est un organisme privé à but non lucratif, créé en 1987 pour soutenir les institutions électorales et d'autres natures dans les démocraties naissantes, en cours d'évolution ou confirmées.

Forum des commissions électorales des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe

L'ECF-SADC est un réseau régional qui agit en tant qu'entité indépendante pour faciliter la coopération entre les autorités électorales et les pays de la SADC.

Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique

L'EISA est une organisation à but non lucratif qui aspire à l'excellence dans la promotion d'élections crédibles, de la participation citoyenne et du renforcement des institutions politiques, pour une démocratie durable en Afrique.

Institut fédéral électoral du Mexique

L'IFE est un organisme public, autonome et indépendant, chargé de l'administration et de la gestion des élections au niveau fédéral au Mexique.

Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

IDEA international est un organisme intergouvernemental qui soutient la démocratie dans le monde entier.

Programme des Nations unies pour le développement

Le PNUD est le réseau de développement mondial des Nations unies. Il prône le changement, ainsi que l'apport aux pays de connaissances, d'expérience et de ressources afin d'aider les populations à construire une existence meilleure.